



N° /DJA/SSACA

Date du :

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : ERRATUM à la délibération n° 20-2014/APS du 11 septembre 2014 portant modification de la délibération n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs

PJ : un projet d'erratum

Il a été présenté à l'assemblée de province en séance du 11 septembre dernier, le projet de délibération portant modification des désignations des représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

A l'issue de l'examen des différents articles, Mme Nicole Andréa-Song a pris la parole afin de remplacer Mme Hélène Iekawé au sein du conseil d'administration du conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie (CMD-NC).

La demande de Mme Andréa-Song ayant recueilli un vote favorable de l'assemblée de province, l'amendement a été adopté.

Or, suite à une erreur matérielle, le texte a été publié au JONC sans cette modification.

Il vous est, à ce titre, proposé de signer l'erratum visant à corriger cette erreur.